Formulaire de demande de financement
Projet CVEC
2022-2023

MODALITES DE PARTICIPATION (règlement)

(à consulter avant le dépôt d'une demande de financement)

Qu'est-ce que la CVEC ?

La Contribution Vie Etudiante et de Campus (C.V.E.C.) a été instituée par la loi « Orientation et Réussite des Etudiants » et est collectée par les Crous. Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit s'en acquitter avant de s'inscrire dans son établissement. Les sommes collectées bénéficient aux étudiants dans le cadre de financements de projets destinés à améliorer leurs conditions de vie.

Quels sont les projets éligibles ?

La CVEC doit exclusivement servir à l'amélioration des conditions de vie des étudiants. Les actions CVEC doivent se rattacher aux axes précisés ci-dessous :

- L'amélioration de l'accès aux soins des étudiants, le renforcement des actions de prévention et d'éducation à la santé ;
- Le renforcement de l'accompagnement social des étudiants ;
- Le développement de la pratique sportive des étudiants ;
- La diversification des projets et événements artistiques et culturels afin d'en permettre leur accès au plus grand nombre ;
- L'amélioration de l'accueil des étudiants.

Pour les projets dont la demande est égale ou inférieure à **1999€ TTC** le Crous peut mettre en place une sous-commission mensuelle composée majoritairement d'élus étudiants. Ainsi le Crous assure une réponse rapide à ces dossiers. A noter que la commission étudie la demande sur dossier mais se laisse le droit d'auditionner les porteurs de projets en complément si cela est jugé nécessaire.

Pour les projets dont la demande est égale ou supérieure à **2000€ TTC**, la commission CVEC qui se réunit trois fois par an.

Les projets peuvent avoir un caractère pluriannuel, et faire l'objet d'un co-financement.

Les conditions de participation

- Peuvent candidater :
  un établissement affectataire ou non affectataire de la CVEC, une association ou autre personnalité morale,
- Le projet doit être développé sur le périmètre géographique relevant du Crous Antilles Guyane,
- Un même candidat peut déposer plusieurs projets,
- Plusieurs candidats (établissement, association etc.) peuvent participer au même projet,
- Le projet peut avoir un caractère pluriannuel,
- Le projet peut faire l'objet d'un co-financement,

La procédure à suivre

Un dossier de candidature, téléchargeable sur www.crous-antillesguyane.fr, devra être rempli par le porteur de projet. Cette fiche indique la nature du projet, son budget prévisionnel, le ou les partenaires concernés, le calendrier prévisionnel et les perspectives éventuelles du projet au-delà de l'année de réalisation.
Ce dossier doit être envoyé, accompagné de pièces annexes, à l'adresse mail :
financement.projet-cvec@crous-antillesguyane.fr

Sélection des projets

Les dossiers incomplets ne sont pas examinés. La décision sera notifiée par email au porteur du projet.

Engagement des bénéficiaires

La décision favorable pour financement du projet sera formalisée par une convention de subvention.
En cas de non réalisation du projet ou de non-conformité de cette réalisation avec le projet présenté initialement**, le Crous pourra exiger le remboursement total ou partiel des sommes versées.**
Les porteurs de projet intégreront les logos du Crous Antilles-Guyane et de la CVEC sur leurs supports de communication (à disposition sur le site internet).
Le Crous se réserve le droit de solliciter de la part du demandeur, un ou plusieurs points d'étape. Un bilan final sera établi sur la réussite du projet et le montant réel de son financement (cf annexe 1).

Modalités de versement de la subvention

Le versement de la subvention sera effectué en 2 fois uniquement par virement sur le compte bancaire (RIB/IBAN à fournir au nom du porteur de projet) selon les modalités suivantes : 70 % de la somme totale après acceptation du projet puis, **30%** de la somme allouée à réception du bilan.

CONTACTS CROUS ANTILLES GUYANE
Lydie DAMATRIN

Directrice de la Vie Etudiante
Tel : 0590 217 512
Mail : financement.projet-cvec@crous-antillesguyane.fr

Financé par la cvec

Partie réservée à l'administration
Dossier reçu le :
Commission réunie le :
Avis émis : [ ] Favorable [ ] en attente de pièces complémentaires [ ] Défavorable [ ] Ajourné
Montant projet : Montant accordé :
Date transmission bilan :
N° projet : …… ….

LE PROJET — PARTIE A

☐ Nouveau projet ☐ Renouvellement

INTITULE DU PROJET

TERRITOIRE CONCERNE

☐ GUADELOUPE ☐ GUYANE ☐ MARTINIQUE

THEMATIQUES LIEES A LA CANDIDATURE (à cocher impérativement)

☐ **Prévention et promotion de la santé**
(Prévention des phénomènes d'alcoolisation des étudiants, soutien de la santé mentale, de la santé sexuelle et aide au sevrage tabagique – formation aux premiers secours – accès aux soins)

☐ **Renforcement de l'accompagnement social des étudiants**
(Distribution de chèques-service, de paniers alimentaires, de tickets de transports en commun, de prêt de matériels informatiques, etc. – créations d'épiceries sociales et solidaires, créations de jardins communautaires et solidaires, organisation de dons de vêtements, de bourse aux livres…)

☐ **Développement de la pratique sportive des étudiants**
(Activités et animations sportives, développement d'une offre complémentaire à l'offre sportive, activités visant à réduire le stress, notamment dans certains cursus ou en vue de moments charnières (examens, fin de cycles), à prévenir la dépression ou les addictions pourra être développée (relaxation, yoga, méditation, sophrologie, etc.).
:

☐ **Développement des projets et événements artistiques et culturels**
(Ateliers de pratiques artistiques, développement de l'accueil d'artistes en résidence, programmation culturelle, développement des passeports culture)

☐ **Amélioration de l'accueil des étudiants**
(Actions d'accompagnement sur le campus : découverte de l'environnement intra et extra-universitaire -patrimoine, offre culturelle locale, offre sportive, etc.)-en particulier à destination des primo-inscrits, des étudiants étrangers ou des étudiants en situation de handicap– Actions autour de la citoyenneté : actions de sensibilisation à l'importance de la participation aux élections qu'elles soient politiques ou académiques actions de lutte contre les violences et discriminations, actions en faveur du développement durable…)

PRESENTATION DU PROJET ET DE SON INTERET DANS LE CADRE DE LA CVEC

DATE/PERIODE DE DEMARRAGE

EFFECTIF/ NATURE DU PUBLIC (résidents, étudiants- ville)

LOGISTIQUE NECESSAIRE

COMMUNICATION ENVISAGEE (Mise en valeur du CROUS dans les actions envisagées)

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LE PROJET *:*

LE PORTEUR DE PROJET — PARTIE B

IDENTITÉ DU PORTEUR DE PROJET

Nom de l'entité porteuse du projet : .....
N° de SIRET : .....
Adresse du siège social : .....
.....
Objet social : .....
Téléphone : .....
Courriel : .....

Statut juridique de l'entité porteuse du projet : .....

☐ CROUS- COUS ☐ ETABLISSEMENT ☐ ASSOCIATION ☐ AUTRE PERSONNALITE MORALE (A PRECISER)

Identité du responsable de projet :

Civilité (NOM/prénom) : .....
Fonction au sein de la structure bénéficiaire : .....
Tel : ..... Adresse électronique : .....

Identité du responsable opérationnel à contacter (si différent du responsable de projet)

Civilité, nom /prénom : .....
Fonction au sein de la structure bénéficiaire : .....
Tél. : .....
Adresse électronique : .....

AUTRES PARTICIPANTS AU PROJET (4 noms maximum)

- Civilité, nom /prénom : .....
Statut (étudiants, personnels, membre d'association,…) : .....
Tél/ Port : .....
Adresse électronique : .....

- Civilité, nom /prénom : .....
Statut (étudiants, personnels, membre d'association,…) : .....
Tél/ Port : .....
Adresse électronique : .....

- Civilité, nom /prénom : .....
Statut (étudiants, personnels, membre d'association,…) : .....
Tél/ Port : .....
Adresse électronique : .....

- Civilité, nom /prénom : .....
Statut (étudiants, personnels, membre d'association,…) : .....
Tél/ Port : .....
Adresse électronique :

BUDGET ET PLAN DE FINANCEMENT PARTIE C

PLAN DE FINANCEMENT

Le budget doit être équilibré Total Dépenses = Total Recettes.

DEPENSES		**RECETTES**			**Déjà acquis** (cochez le cas échéant)
Intitulé	**Montant TTC**	**Intitulé**	**Montant TTC**	Indiquez si le montant est prévisionnel ou définitif	
TOTAL		TOTAL			

SI CO-FINANCEMENT : préciser les co-financeurs :

……

……

……

- Joindre à ce dossier une présentation financière détaillée du projet (plan de financement, devis, partenaires sollicités, subventions attendues ou attribuées, part de l'autofinancement,….). Exemple de tableau de budget et de plan de financement à joindre au dossier ;
- Joindre les pièces justificatives (devis, …) ;
- *Faire figurer les éventuelles subventions accordées par des partenaires ; les avantages en nature (prêt de salle…) ; la part de l'auto-financement ;*

LES PIECES JUSTIFICATIVES (TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE)

PARTIE D

- Le dossier de candidature du projet dûment renseigné et signé par le représentant légal
- Photocopies des cartes étudiantes
- Attestations des co-financements acquis
- Un RIB IBAN au nom du porteur de projet (établissement, association ou autre personnalité morale)
- Pour une association (à fournir en double exemplaire) :
- Composition du bureau
- Extrait du journal officiel ou récépissé de la déclaration à la préfecture
- Statuts
- Les justificatifs disponibles concernant le plan de financement (devis – factures, …)
- Tout document que vous jugerez nécessaire à la bonne compréhension du projet (plan de communication, budget prévisionnel, dossier de presse, etc)

ENGAGEMENTS PARTIE E

Les porteurs et lauréats s'engagent à :

- mettre en œuvre ce qu'ils auront exposés pour répondre à l'éligibilité du projet (c'est-à-dire les actions envisagées, les suivis complémentaires, etc.)
- transmettre, le cas échéant, certaines précisions quant à leur projet et, éventuellement les pièces complémentaires demandées par le Crous pour la finalisation de leur dossier de candidature
- reconnaître la CVEC et le Crous comme partenaire du projet en faisant figurer les logos dans les supports de communication liés au projet,
- transmettre un bilan du projet un mois après la date de réalisation du projet à l'aide du document fourni en ANNEXE1. Le versement du solde de la subvention est conditionné par la production de ce bilan.

Je soussigné(e), ……

reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et notamment la possibilité de rembourser les sommes perçues en cas de non réalisation partielle ou totale du projet ou de non-conformité de cette réalisation avec le projet présenté initialement.

Fait à : ..... **Le :**

Nom et signature du responsable de projet

ANNEXE 1 - BILAN DU PROJET CVEC

Le bilan doit être transmis au Crous un mois après la date de réalisation du projet à
financement.projet-cvec@crous-antillesguyane.fr
Le versement du solde de la subvention ne sera effectué qu'après réception de ce bilan

Identité du porteur :

Intitulé du projet :

Date de réalisation du projet :

Le projet a été réalisé [ ] dans sa globalité [ ] partiellement

Le projet n'a pas été réalisé [ ].Précisez le motif ……
……..

Bilan financier

DEPENSES (1)		**RECETTES (2)**		
Intitulé	**Montant TTC**	**Intitulé**	**Montant TTC**	Commentaire éventuel
		Participation CROUS		
		Co-financement 1 ……..		
		Co-financement 2 ……		
		Co-financement 3 ……		
TOTAL		TOTAL		

- Joindre les pièces justificatives (factures etc.)
- *Faire figurer les subventions accordées par des partenaires ; les avantages en nature (prêt de salle…) ; la part de l'auto-financement*
- Le budget doit être équilibré Total Dépenses = Total Recettes

BILAN MORAL

Celui-ci doit faire ressortir les points positifs et les obstacles éventuels observés. En cas de réalisation partielle ou de non réalisation du projet, les difficultés de mise en œuvre seront dûment justifiées afin d'apporter tous les éléments au jury qui appréciera s'il y a lieu d'émettre ou non, à votre encontre, une demande de remboursement de la subvention accordée.

Nombre d'étudiants ayant bénéficié de l'action mise en place :

Joindre des photos ou des articles de presse, …

Je soussigné,

certifie sincère le bilan définitif s'élevant à euros

Fait à : ..... **Le :** .....

Nom et signature du représentant légal